



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-17784>

Département(s) de publication : 90

Annonce n° 26-17784

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Département du Territoire de Belfort

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 22900001300040

**Ville :** BELFORT

**Code postal :** 90000

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 90

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Rénovation de la toiture du bâtiment "Manège" 5, Avenue Sarraill à Belfort

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45262660

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Le marché a pour objet les travaux de rénovation de la toiture du bâtiment "Manège" 5, Avenue Sarraill à Belfort. Il se décompose en 4 lots : - Lot 1 : Désamiantage - Lot 2 : Déplombage et traitement de la charpente métallique - Lot 3 : Charpente métallique renforcement - Lot 4 : Couverture / Zinguerie Seul le lot 1 a été attribué, à DESAMANTAGE FRANCE DEMOLITION pour un montant de 54 500,00 € HT. Le lot 2 a été déclaré sans suite au motif que ce lot présente un dossier de consultation comportant des erreurs par voie de conséquence du lot 3. Le lot 3 a été déclaré sans suite au motif que le cahier des charges établi par le maître d'œuvre présente des erreurs techniques concernant le renforcement de la charpente métallique. Le lot 4 a été déclaré sans suite au motif que la DPGF établie par le maître d'œuvre comporte une erreur de quantité.

**Critères d'attribution :** Critère 1 : Délai (40 points) Critère 2 : Valeur technique (30 points) Critère 3 : Prix (30 points)

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Seul le lot 1 a été attribué, à DESAMIANTAGE FRANCE DEMOLITION pour un montant de 54 500,00 € HT. Le lot 2 a été déclaré sans suite au motif que ce lot présente un dossier de consultation comportant des erreurs par voie de conséquence du lot 3. Le lot 3 a été déclaré sans suite au motif que le cahier des charges établi par le maître d'œuvre présente des erreurs techniques concernant le renforcement de la charpente métallique. Le lot 4 a été déclaré sans suite au motif que la DPGF établie par le maître d'œuvre comporte une erreur de quantité.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/02/2026**